

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. 10 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

L.A.D.B. CÉLÈBRE PAR DES FÊTES GRANDIOSES SON TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

L'A. D. B. entrant dans sa trentième année d'existence, il convenait qu'Anvers célébrât dignement cet événement.

Les vieux militants belges, que nous rencontrons aujourd'hui faisant un retour sur le passé, nous disent les débuts, pénibles de l'organisation. Ils nous content ce que furent leurs difficultés, et la tenacité et les efforts qu'il fallut déployer pour faire pénétrer la conception syndicale parmi les ouvriers et plus tard pour faire accepter aux patrons la reconnaissance de cette organisation syndicale.

Il suffit de se remémorer ce passé pénible, mais glorieux, pour mesurer tout le chemin parcouru en trente ans.

Aujourd'hui l'A. D. B. a tellement grandi — au propre et au figuré — elle a derrière elle un tel passé que nul ne la discute plus et que même ses adversaires ne peuvent se dispenser de lui rendre un juste hommage.

Comment s'étonner des lueurs de fierté illuminant les yeux des camarades qui nous content ces choses ?

**

Il fut donc décidé de fêter ce trentième anniversaire.

Et je vous prie de croire qu'on fit grandement les choses ! Rien ne fut épargné pour donner à cette manifestation l'éclat qu'elle mérite. Jugez-en par ces quelques détails donnés hâtivement :

Samedi 1^{er} août, après la réception intime et cordiale qui fut offerte par l'A. D. B. aux délégués des organisations diamantaires, un cortège imposant formé de plusieurs milliers d'adhérents parcourut quelques artères de la ville pour se rendre à la Bourse, où avait lieu le bal. Ce cortège s'ébranle au son de l'*Internationale* et c'est aux accents de cet hymne qu'il pénètre dans la Bourse, qui certes ne doit pas être habituée à de tels accents. Magnifiquement décoré et illuminé pour la circonstance, cet édifice connaît jusqu'à une heure assez avancée de la nuit une animation endiablée.

Le dimanche, à 10 heures, remise solennelle du nouveau drapeau syndical et inauguration des deux plaques de bronze, dues

à un diamantaire qui, 1^{er} prix de Rome est doublé d'un grand artiste M. G. Dumont. D'un relief puissant ces deux plaques, placées sur la façade de l'A. D. B. perpétueront la date de cette commémoration.

Puis le cortège se forme de nouveau. Beaucoup de monde, beaucoup plus encore que la veille. De tous les points de la Belgique sont accourues les délégations avec leurs drapeaux. Voici les délégations syndicales d'Anvers, celles de Bruxelles, d'autres villes encore, celles des centrales syndicales, et du Parti Ouvrier Belge, puis celles des nombreuses sections diamantaires de Belgique.

La musique syndicale prend la tête du cortège. Mais le ciel n'est pas avec nous et brusquement une trombe de pluie s'abat sur la ville. Un court moment de désarroi, puis le cortège se reforme et sous l'averse persistante gagne de nouveau la Bourse. C'est la partie officielle de la commémoration.

Les « officiels » prennent place à la tribune : Représentants des organisations syndicales, délégués du Parti Ouvrier Belge, ainsi que quatre ministres socialistes : Wauters, Huysmans, Anseele et Labaille. Ces noms et la qualité de ceux qui les portent en disent long sur le chemin parcouru par l'organisation syndicale d'Anvers.

Tour à tour, Ministres, Présidents du Syndicat des Bijoutiers et représentants des organisations syndicales viennent dire la part qu'ils prennent à cette manifestation. Une mention toute spéciale au discours du Ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale qui a prouvé la connaissance approfondie qu'il possède de l'Industrie diamantaire, et qui évoqua à la condition misérable des travailleurs qui, dans le Congo Belge travaillent dans les mines de diamant.

Après le discours de clôture de Van Berckelaer, président de l'A. D. B., très applaudi, l'*Internationale* retentit chantée par un artiste qui est aussi diamantaire et que toute l'assistance écoute debout et reprend au refrain.

Et c'est fini, pour la partie officielle du moins.

Le soir, une grande fête réunira dans le beau parc d'Anvers tous ceux — et ils sont des dizaines de milliers — qui s'intéressent à cette manifestation... si toutefois il ne pleut pas. Je vous le dirai la prochaine fois.

Anvers, 2 Août 1925.

E. PONARD.

L'Humanité est maudite si, pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement.

Jean JAURÈS.

NOTRE QUATRIÈME ENVOI DE POUDRE NOIRE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Amsterdam, 27 juin 1925.

Monsieur E. PONARD,
St-Claude (Jura).

Cher camarade,

Nous vous accusons bonne réception de votre lettre du 15 Mai de cette année. Nous avons commencé sans retard l'épuration, et en effet il y a une certaine différence entre les colis. Néanmoins nous nous sommes déjà aperçus que le résultat sera probablement plus satisfaisant que la dernière fois. Les papiers, qui ont contenu le boort, peuvent être mis dans la poudre noire sans aucun danger. Cela ne procure pas de difficultés d'importance quant à l'épuration. Les résultats de l'épuration s'amélioreront de plus en plus d'ailleurs quand nos camarades feront constamment usage des cercles de fer.

Veuillez bien agréer, cher camarade, l'assurance de nos sentiments les plus fraternels et nos salutations cordiales.

JAN VAN ZUTPHEN.

**

La différence dans la valeur de la poudre, dont il est parlé dans cette lettre, s'explique par le fait, que l'un des colis ne contient que de la poudre récupérée au moyen des cercles tandis que les autres contiennent de râclure de places, qui est naturellement beaucoup moins bonne.

Nous attirons l'attention des camarades sur l'utilité qu'il y a à mettre dans la poudre noire les papiers ayant contenu du boort, qui conservent toujours une petite quantité de diamant.

Le seul inconvénient eut été une plus grande difficulté d'épuration. Puisque cet inconvénient n'existe pas, nous invitons les camarades à mettre dans la poudre noire les papiers ayant contenu du boort ou de la poudre.

N'oubliez pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Et qu'il nous faut de l'argent.

E. P.

L'OUVRIER DIAMANTAIRES

RAPPORT

sur l'Industrie Diamantaire

SUPPLÉMENT N° I

HANAU (suite)

BARÈME de Boort. (Boort à délivrer gratuitement).

Pour 8/8

Catégorie Pour 4 carats Scié (au carat) Autres (au carat)

40-4	"	0.94	1.17
42-4	"	0.97	1.21
44-4	"	1.00	1.25
46-4	"	1.04	1.29
48-4	"	1.07	1.34
50-4	"	1.10	1.37
52-4	"	1.12	1.40
54-4	"	1.15	1.44
56-4	"	1.18	1.47
58-4	"	1.20	1.50
60-4	"	1.23	1.54
64-4	"	1.28	1.60
68-4	"	1.32	1.66
72-4	"	1.37	1.71
76-4	"	1.41	1.76
80-4	"	1.46	1.82
84-4	"	1.48	1.86
88-4	"	1.52	1.90
92-4	"	1.55	1.94
96-4	"	1.58	1.98
104-4	"	1.60	2.00
Plus petit (pour chaque pierre)		0.016	0.02

**

BARÈME de Boort. (Boort à délivrer gratuitement).

Pour 16/16

Catégorie Pour 4 carats Scié (au carat) Autres (au carat)

40-4	"	1.17	1.46
42-4	"	1.22	1.52
44-4	"	1.25	1.57
46-4	"	1.29	1.62
48-4	"	1.34	1.67
50-4	"	1.37	1.71
52-4	"	1.40	1.75
54-4	"	1.44	1.79
56-4	"	1.47	1.84
58-4	"	1.50	1.88
60-4	"	1.54	1.92
64-4	"	1.60	2.00
68-4	"	1.65	2.07
72-4	"	1.71	2.14
76-4	"	1.76	2.20
80-4	"	1.82	2.27
84-4	"	1.85	2.32
88-4	"	1.90	2.37
92-4	"	1.94	2.42
96-4	"	1.98	2.47
100-4	"	2.00	2.50
Plus petit (pour chaque pierre)		0.02	0.025

**

TARIF de base de débrutage.

Catégorie	Scié	Autres bruts (par pierre)
4-4	fl. 0.39 1/2	fl. 0.43 3/4
5-4	0.33 1/4	0.36 1/4
6-4	0.29 1/4	0.32 3/4
7-4	0.27 1/4	0.30
8-4	0.24	0.27 1/2
9-4	0.23	0.25 1/2
10-4	0.21 1/2	0.22 3/4
11-4	0.20	0.21 1/4
12-4	0.19 1/4	0.21
13-4	0.19	0.20 3/4
14-4	0.18	0.19 1/2

15-4	0.17 1/2	0.19 1/4
16-4	0.17	0.19
18-4	0.16 1/2	0.18 3/4
19-4	0.16 1/2	0.18 3/4
20-4	0.16 1/4	0.18 1/4
21-4	0.16	0.18
22-4	0.16	0.17 1/2
23-4	0.15 3/4	0.17
24-4	0.15	0.16 1/2
25-4 à 28-4	0.14 1/2	0.16 1/4
29-4 à 32-4	0.14	0.16
33-4 à 36-4	0.13 1/2	0.15 3/4
37-4 à 40-4	0.13 1/4	0.15 1/2
41-4 à 48-4	0.12 3/4	0.15
49-4 à 56-4	0.12 1/2	0.14 3/4
57-4 à 68-4	0.12	0.14 1/2
69-4 à 84-4	0.12	0.14
85-4 à 100-4	0.12	0.13 1/2
100-4 à 150-4	0.12 1/2	0.14
Plus petit	0.12 3/4	0.14 3/4

Catégorie	Scié	Clivé	Fermé	**
				TARIF de base pour taille des 8/8.
50-4	fl. 0.54 1/2	fl. 0.73 3/4	0.91 1/4	
53-4	0.53 1/2	0.72 1/2	0.90 1/4	
56-4	0.52 1/2	0.71 1/2	0.88	
59-4	0.51 1/2	0.70 1/2	0.86	
64-4	0.50 1/2	0.68 1/4	0.84 3/4	
67-4	0.49 1/4	0.67	0.83 3/4	
75-4	0.48 1/4	0.66	0.81 1/2	
79-4	0.47 1/4	0.65	0.79 1/4	
85-4	0.46 1/4	0.62 3/4	0.77	
94-4	0.45 1/4	0.61 1/2	0.76	
99-4	0.44 1/4	0.59 1/2	0.73 3/4	
100-4 à				
150-4 à	0.43	0.58 1/4	0.72 1/2	
151-4 à				
200-4	0.45 1/4	0.61 1/2	0.76	
Plus petit	0.50 1/2	0.68 1/4	0.84 3/4	

TARIF POUR BRILLANT (PLEIN ET BLOCKS)

Catégorie	Prix de la taille	Prix du débrutage	Frais	Boort	Total
					(Prix de rev. par carat)
1-4	4.23	0.50 1/4	2.06	0.75	7.54 1/4
5-4	5.83	0.52 1/4	2.76	1.35	10.46 1/4
10-4	7.83	0.65 1/2	3.69	2 »	14.17 1/2
15-4	9.45	0.83	4.47	2.50	17.25
20-4	10.96	1.04 1/2	5.22	2.90	20.12 1/2
25-4	12.49	1.16 1/2	5.93	3.27	22.85 1/2
30-4	14.21 1/2	1.38	6.73	3.65	25.97 1/2
35-4	15.78	1.58 3/4	7.55	3.95	28.86 3/4
40-4	17.39	1.78 1/4	8.33	4.40	31.90 1/4
45-4	19.03	1.94 1/4	9.12	4.70	34.79 1/4
50-4	20.54	2.12 3/4	9.85	5.12	37.63 3/4
55-4	21.87	2.33 1/2	10.52	5.38	40.10 1/2
60-4	23.16	2.49 1/2	11.15	5.75	42.55 1/2
65-4	24.31	2.55 1/4	11.68	6 »	44.54 1/4
70-4	26.24	2.81 3/4	12.63	6.20	47.88 3/4
75-4	27.96	3.01 1/4	13.46	6.40	50.83 1/4
80-4	29.70 1/2	3.22	14.31	6.80	54.03 1/2
85-4	31.48 1/2	3.31 1/4	15.63	6.75	57.37 3/4
90-4	33.22	3.49 1/2	15.96	7.10	59.77 1/2
95-4	35.06	3.68	16.84	7.25	62.83
100-4	36.92 1/2	3.92	17.76	7.40	66 » 1/2
La pièce :					
101-4 à 150-4	1.50 1/2	0.16	0.72	0.30	2.68 1/2
151-4 à 200-4	1.59 1/2	0.17	0.77 1/2	0.30	2.84 1/2
281-3 et plus petit	1.72 1/2	0.17	0.82 1/2	0.30	3.02

TARIF POUR BRILLANT (SCIÉ)

Catégorie	Prix de la taille	Prix du débrutage	Frais	Boort	Total
					(Prix de rev. par carat)
1-4	2.99	0.57 1/2	1.55	0.60	5.71 1/2
5-4	3.94 1/2	0.47	1.92	1.08	7.41 1/2
10-4	5.09 1/2	0.64 1/2	2.49	1.60	9.83
15-4	6.05	0.75			

SUPPLEMENT N° 2**IDAR**

TARIF de base pour brillants.
Tarifs en Mark-or : 4,20 mark = 1 dollar.
Le florin basé sur 1,68 mark-or.

Catégorie	Scié	Clivé	Fermé	71-4	26.17	34.30	42.23	80-4	0.93	1.21	1.49
	Prix du carat	Prix du carat	Prix du carat	72-4	26.50	34.73	42.77	81-4	0.93	1.21	1.49
1-4	fl. 4.77	fl. 5.87	fl. 6.73	73-4	26.83	35.17	43.30	82-4	0.93	1.20	1.49
2-4	5.13	6.37	7.37	74-4	27.20	35.63	43.87	83-4	0.93	1.20	1.48
3-4	5.53	6.90	8.00	75-4	27.53	36.10	44.43	84-4	0.92	1.19	1.47
4-4	5.90	7.40	8.63	76-4	27.87	36.50	44.93	85-4	0.92	1.19	1.47
5-4	6.27	7.93	9.27	77-4	28.23	37.00	45.53	86-4	0.91	1.19	1.47
6-4	6.67	8.47	9.93	78-4	28.57	37.43	46.07	87-4	0.91	1.19	1.46
7-4	7.03	8.97	10.57	79-4	28.93	37.90	46.63	88-4	0.91	1.18	1.45
8-4	7.40	9.50	11.20	80-4	29.27	38.33	47.20	89-4	0.91	1.18	1.45
9-4	7.77	10.00	11.83	81-4	29.63	38.83	47.80	90-4	0.90	1.17	1.44
10-4	8.10	10.47	12.43	82-4	29.97	39.27	48.33	91-4	0.90	1.17	1.43
11-4	8.43	10.97	13.00	83-4	30.33	39.73	48.90	92-4	0.89	1.16	1.43
12-4	8.77	11.43	13.60	84-4	30.67	40.17	49.43	93-4	0.89	1.16	1.43
13-4	9.07	11.83	14.07	85-4	31.03	40.63	50.03	94-4	0.89	1.16	1.43
14-4	9.33	12.20	14.57	86-4	31.37	41.07	50.57	95-4	0.89	1.15	1.42
15-4	9.60	12.57	15.03	87-4	31.73	41.53	51.13	96-4	0.89	1.15	1.42
16-4	9.87	12.90	15.50	88-4	32.07	41.97	51.67	97-4	0.88	1.15	1.41
17-4	10.13	13.30	16.00	89-4	32.43	42.47	52.27	98-4	0.88	1.15	1.41
18-4	10.40	13.70	16.47	90-4	32.77	42.90	52.80	99-4	0.87	1.13	1.39
19-4	10.67	14.07	16.97	91-4	33.13	43.40	53.43	100-4	0.87	1.13	1.39
20-4	10.93	14.43	17.43	92-4	33.50	43.83	53.97	101-4 à			
21-4	11.20	14.80	17.93	93-4	33.87	44.33	54.57	150-4	0.87	1.13	1.39
22-4	11.50	15.17	18.40	94-4	34.27	44.80	55.13	151-4 à			
23-4	11.80	15.53	18.87	95-4	34.67	45.27	55.73	200-4	0.90	1.17	1.43
24-4	12.10	15.93	19.37	96-4	35.07	45.77	56.33	Plus petit	1.00	1.30	1.60
25-4	12.40	16.27	19.83	97-4	35.47	46.23	56.90				
26-4	12.70	16.63	20.33	98-4	35.87	46.70	57.50				
27-4	13.00	17.00	20.80	99-4	36.27	47.17	58.07				
28-4	13.33	17.40	21.33	100-4	36.67	47.67	58.67				
29-4	13.67	17.80	21.87								
30-4	14.00	18.20	22.40								
31-4	14.33	18.63	22.93								
32-4	14.67	19.07	23.47								
33-4	15.00	19.50	24.00								
34-4	15.33	19.93	24.53								
35-4	15.67	20.37	25.07								
36-4	16.00	20.80	25.60								
37-4	16.33	21.23	26.13								
38-4	16.67	21.67	26.67								
39-4	17.00	22.10	27.20								
40-4	17.33	22.53	27.73								
41-4	17.67	22.97	28.27								
42-4	18.00	23.40	28.80								
43-4	18.30	23.77	29.27								
44-4	18.60	24.17	29.77								
45-4	18.90	24.57	30.23								
46-4	19.20	24.97	30.73								
47-4	19.50	25.33	31.20								
48-4	19.80	25.73	31.67								
49-4	20.10	26.13	32.17								
50-4	20.40	26.50	32.63								
51-4	20.70	26.90	33.10								
52-4	21.00	27.30	33.60								
53-4	21.27	27.63	34.03								
54-4	21.50	27.93	34.40								
55-4	21.73	28.23	34.77								
56-4	22.00	28.60	35.20								
57-4	22.27	28.93	35.63								
58-4	22.50	29.23	35.97								
59-4	22.73	29.53	36.37								
60-4	23.00	29.90	36.80								
61-4	23.27	30.27	37.27								
62-4	23.50	30.67	37.77								
63-4	23.73	31.10	38.30								
64-4	24.00	31.47	38.77								
65-4	24.30	31.90	39.27								
66-4	24.60	32.27	39.73								
67-4	24.90	32.67	40.20								
68-4	25.20	33.07	40.70								
69-4	25.50	33.43	41.17								
70-4	25.83	33.87	41.70								

TARIF pour 16/16 (Prix par pierre):

90-4	1.13	1.47	1.81
91-4	1.13	1.46	1.80
92-4	1.12	1.45	1.79
93-4	1.12	1.45	1.79
94-4	1.11	1.45	1.78
95-4	1.11	1.45	1.77
96-4	1.11	1.44	1.77
97-4	1.11	1.44	1.77
98-4	1.10	1.43	1.77
99-4	1.10	1.43	1.77
100-4	1.10	1.43	1.77
101-4 à			
150-4	1.13	1.47	1.80
151-4 à			
200-4	1.20	1.57	1.90
Plus petit	1.33	1.73	2.13

**

BARÈME du boort pour la taille du brillant. (Boort à délivrer gratuitement).

Catégorie	Pour 4 carats	Bruts sciés	Autres bruts
Quantité en carats			
1-4	"	0.24	0.30
2-4	"	0.29	0.36
3-4	"	0.34	0.42
4-4	"	0.38	0.48
5-4	"	0.43	0.54
6-4	"	0.48	0.60
7-4	"	0.52	0.65
8-4	"	0.56	0.70
9-4	"	0.60	0.75
10-4	"	0.64	0.80
11-4	"	0.67	0.84
12-4	"	0.70	0.88
13-4	"	0.74	0.92
14-4	"	0.77	0.96
15-4	"	0.80	1.00
16-4	"	0.83	1.04
17-4	"	0.86	1.07
18-4	"	0.88	1.10
19-4	"	0.90	1.13
20-4	"	0.93	1.16
21-4	"	0.95	1.19
22-4	"	0.98	1.22
23-4	"	1.00	1.25
24-4	"	1.02	1.28
25-4	"	1.05	1.31
26-4	"	1.07	1.34
27-4	"	1.10	1.37
28-4	"	1.12	1.40
29-4	"	1.14	1.43
30-4	"	1.17	1.46
31-4	"	1.22	1.52
32-4	"	1.26	1.58
34-4	"	1.26	1.58
36-4	"	1.31	1.64
38-4	"	1.36	1.70
40-4	"	1.41	1.76
42-4	"	1.46	1.82
44-4	"	1.50	1.88
46-4	"	1.55	1.94
48-4	"	1.60	2.00
50-4	"	1.64	2.05
52-4	"	1.68	2.10
54-4	"	1.72	2.15
56-4	"	1.76	2.20
58-4	"	1.80	2.25
60-4	"	1.84	2.30
64-4	"	1.92	2.40
68-4	"	1.98	2.48
72-4	"	2.05	2.56
76-4	"	2.11	2.64
80-4	"	2.18	2.72
84-4	"	2.22	2.78
88-4	"	2.27	2.84
92-4	"	2.32	2.90
96-4	"	2.37	2.96
100-4	"	2.40	3.00
Plus petit (par pièce)		0.024	0.03

(A suivre).

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Fluctuations assez importantes dans le cours des valeurs diamantifères.

L'amélioration du cours des changes au début du mois — la livre passant de 108 à 102 — ramena la *De Beers* de 1.142 à 1.103. Ce fut la cote la plus faible du mois. Après avoir subi de fréquentes oscillations, une amélioration marquée se dessina vers le milieu du mois pour se continuer jusqu'à la fin.

On attribue en partie cette amélioration à l'annonce que les deux syndicats pour la vente des bruts se sont mis d'accord et pratiqueront désormais une politique commune, ce qui ne peut qu'être favorable aux producteurs.

Les derniers jours du mois, on annonce de sérieux achats en *De Beers* pour compte anglais.

Le 28, *De Beers* est à 1.192 ; *Jagesfontein*, à 324,50.

**

Le mois de juillet aura été caractérisé par un calme assez grand sur tous les marchés. De partout on signale que les quelques affaires traitées portent surtout sur les grosses et belles pierres. D'une façon générale, ce calme des affaires s'est étendu à tous les articles, exception faite pourtant pour la fantaisie dont la vogue ne se dément pas. Paris jouit de ce fait d'une situation un peu privilégiée.

Les prix sont toujours très fermes et cela est d'un bon augure.

N'oublions pas que c'est la période morte de l'année et qu'habituellement une reprise a lieu en septembre. En sera-t-il de même cette fois comme certains commencent à l'annoncer ? Seul, l'avenir pourra le dire. Cependant il est bien permis de faire remarquer que les craintes formulées sur la possibilité d'une crise industrielle aux Etats-Unis ne paraissent pas fondées. Il paraît au contraire, d'après certaines informations, que les industries de l'automobile, du bâtiment, de la métallurgie et nombre d'autres sont dans une situation extrêmement prospère.

Rien n'empêche donc d'être optimiste.

E. P.

BRUITS & NOUVELLES

Des vacances annuelles obligatoires pour les travailleurs. — On annonce que l'actuel Ministre du Travail, M. Duraufour, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi instituant des vacances obligatoires et payées pour les travailleurs.

Il aurait déclaré vouloir faire aboutir le projet assez tôt pour que l'application de cette réforme puisse se faire dès 1926.

Applaudissons à cette initiative, mais agissons de telle sorte que si, commentant de promesses gouvernementales ou parlementaires, cette mesure ne devait rester qu'à l'état de projet, elle devienne rapidement une réalité pour la corporation des diamantaires.

Aux Arts Décoratifs. — A l'occasion de la récente visite que fit le Président de la République au Pavillon des Diamantaires, une admirable collection de pierreries avaient été réunies par les soins des organisa-

teurs. Le total de ces joyaux réunis pour cette exposition unique est évalué à 300 millions.

Une paille ! ..

Pour réprimer la fraude dans la vente des pierres précieuses. — Le 17 juillet 1925 est paru l'arrêté ministériel suivant sur la surveillance des fraudes dans la vente des pierres précieuses et des perles :

ARRÊTÉ :

Le Ministre de l'Agriculture, vu la loi du 1^{er} août 1905, sur la répression des fraudes, dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles ;

Vu le décret du 22 janvier 1919, portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi ;

Vu l'article des Finances du 27 février 1912 ;

A la demande de la Chambre Syndicale des Négociants en Diamants, Perles, Pierres Précieuses et des Lapidaires. Sur la proposition du Directeur des Services Sanitaires et Scientifiques et de la Répression des Fraudes :

ARRÊTÉ :

Article Premier. — MM. René BLOCH, domicilié 48, rue Lafayette ; Jean GOUJON, domicilié 89, rue Lafayette ; Marcel VITE-WEILL, domicilié 5, rue de Châteaudun,

sont agréés et commissionnés pour l'année 1925 en qualité d'Agents de la répression des fraudes dans les départements suivants : TOUS.

Art. 2. — MM. René Bloch, Jean Goujon et Marcel Vite-Weill seront chargés de la surveillance et de la constatation des fraudes commises dans la vente des pierres précieuses et notamment des perles en vue de l'application de la loi du 1^{er} août 1905 ;

Dans l'accomplissement de leur mission, ils devront se mettre en rapport avec l'administration préfectorale, à laquelle ils rendront compte de leurs opérations.

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à MM. Bloch, Goujon et Vite-Weill pour leur servir de commission ;

Art. 4. — Le Directeur des Services Sanitaires, Scientifiques et de la Répression des Fraudes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 17 Juillet 1925.

Signé : Jean DURAND.

Le Décret des 8 h. dans notre industrie. Le Ministère contre les ouvriers. — A ce jour nos industries de la Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, en sont encore à attendre le décret de l'Administration publique réglementant l'application de la loi de 8 heures et là où les organisations ouvrières n'ont pas une force suffisante pour faire respecter la semaine de 48 heures, nous sommes toujours régis par le régime du bon plaisir.

Dernièrement on put croire que cet état de choses allait prendre fin. Un avant projet de Décret prévoyant 100 heures de dérogations fut soumis aux organisations intéressées et déléguées, patrons et ouvriers furent mandés au Ministère pour y présenter leurs objections.

L'effort des ouvriers visa plus particulièrement à réduire le nombre des heures de dérogations proposé, manifestement exagéré dans des industries comme les nôtre et les assistants à cette réunion eurent l'impression que la force des arguments ouvriers aurait pour résultat d'abaisser assez sensiblement le nombre d'heures de dérogations.

Hélas nous avions compté sans M. Piquenard, Directeur du Ministre du Travail qui détient la toute puissance depuis longtemps déjà. Les Ministres changent, M. Piquenard est toujours là. Et il le fit bien voir à la façon dont il rédigea le projet de décret où éclate

son hostilité bien connue envers le monde ouvrier.

Le projet de décret prévoit en effet... 120 heures de dérogations. En outre, contrairement à une proposition ouvrière acceptée par les patrons, qui répartissaient les heures de dérogations à certaines périodes de l'année, le projet de décret laisse la latitude d'employer ces heures tout au long de l'année, rendant en fait toute contrôle de la journée de 8 heures impossible.

On ne se moque pas plus cyniquement du monde ! La parole est maintenant au Conseil d'Etat. En attendant, aux ouvriers de savoir se passer de l'aide légale et d'imposer partout le strict respect des 48 heures avec semaine anglaise.

Un grave conflit en perspective dans la Bijouterie Allemande. — Le bulletin de la Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie nous apprend que les 25 à 30.000 ouvriers de la bijouterie orfèvrerie de Pforzheim viennent de recevoir le préavis de licenciement. S'il s'agit comme on le croit d'une question de salaires, joignons nos vœux à ceux du bulletin de la B.O.H. pour le triomphe de nos camarades allemands.

Le contrôle de la production du Diamant par le gouvernement Sud-Africain. — L'attention est de nouveau attirée par les débats qui se déroulent au parlement Sud-Africain sur le projet gouvernemental déposé en Février dernier, tendant à obtenir le contrôle de l'Industrie du diamant (production des Mines).

En dépit des affirmations émises jusqu'à ce jour, il semble bien que ce projet qui a déjà été adopté par la Chambre, le sera aussi par le Sénat, où il vient d'être lu en troisième lecture.

Ce projet de loi appelé le « Diamond Control Bill » donnerait le contrôle complet de la production des diamants, exception faite pour diamants alluvionnaires, à un conseil de trois personnes nommées par le Gouvernement et révocables par celui-ci.

Le gouvernement se réservait le droit de fixer la quantité de diamants à vendre par les producteurs, et de fixer le prix minimum.

Comme on peut s'en douter en raison des gros intérêts en jeu, ce projet fit couler beaucoup d'encre, et provoqua des discussions passionnées.

Le mécontentement fut vif dans les milieux diamantaires, mais la satisfaction fut grande parmi la population sud-africaine, qui est convaincue que l'industrie du diamant a procuré des bénéfices exorbitants à un certain nombre de capitalistes.

D'aucuns se demandèrent au début s'il ne s'agissait pas d'une attaque contre la *De Beers* et plus spécialement contre la maison Rothschild qui est un gros actionnaire.

On prête aussi au gouvernement l'intention de créer une taillerie de diamants en Afrique du Sud. Bien que le gouvernement ait démenti à diverses reprises cette allégation il semble que ce n'est pas là pure invention et il est à peu près certain que des négociations ont eu lieu dans ce sens avec le haut-commissaire de l'Afrique du Sud en Europe. Disons de suite que cette idée paraît irréalisable aux gens de métier. Parmi les difficultés de toute nature que rencontrerait ce projet, les gros salaires qu'il faudrait payer là-bas, n'est pas une des moindres.

Au cours des débats devant le Parlement, le gouvernement fut amené à faire diverses

déclarations. Il déclara que le but véritable des nouvelles dispositions est de protéger les producteurs sud-africains contre le syndicat de Londres qu'on accuse de limiter la production pour augmenter ses bénéfices, sacrifiant ainsi les intérêts des producteurs. Ce syndicat a-t-il ajouté contrôle la politique de la *De Beers* bien que ses membres ne détiennent pas la majorité dans cette affaire. Le gouvernement n'entend attaquer la *De Beers* que dans la mesure où elle a subordonné ses intérêts à ceux du syndicat de Londres.

Il déclara qu'il serait absurde que le gouvernement se tînt à l'écart alors qu'il possède un intérêt de 65% dans la production du Sud-Ouest et un intérêt de 60% dans la mine Premier.

Il a déclaré d'ailleurs ne demander que des pouvoirs facultatifs et ne vouloir intervenir que lorsque ce sera nécessaire. Il souhaite qu'une entente s'établisse entre tous les producteurs pour la vente des pierres de sorte que l'intervention de l'état devienne inutile.

Cette dernière déclaration a beaucoup contribué à diminuer l'opposition au Diamond Contrôle Bill. Ajoutons que le trésor a droit à 24,5 % des bénéfices des quatre grandes compagnies de diamants et par suite est intéressé énormément à la prospérité de l'industrie.

Quant à nous, ouvriers diamantaires d'Europe, nous ne sommes intéressés à cette expérience de législation socialiste que dans la mesure où cela pourrait nuire à l'instabilité des prix du brut condition essentielle pour assurer une marche normale à notre industrie.

Nous croyons que cette stabilité n'est pas menacée. Tous ont trop d'intérêt à la sauvegarder. L'accord finira par se faire.

Les Syndicats de vente de Diamants. — Nous avons annoncé en son temps la formation de deux syndicats de vente. Il se confirme que les difficultés entre ces deux groupements auraient été applanies et qu'une politique commune aurait été adoptée par les deux syndicats.

Au dernier moment, on annonce même qu'un syndicat unique a été reconstitué.

Les Diamants dans l'Est-Africain. — Des gisements de diamants ont été découverts dans l'ancien Est-Africain Allemand, dans la région qui s'étend à mi-chemin entre les lacs Victoria, et Kivus. La plus grande partie de cette région se trouve sous mandat belge et une société belge fait une prospection active. Une autre partie se trouve sous mandat anglais, et les premières pierres ont été apportées à Dar-es-Salam, il y a un mois. Les découvertes seraient, dit-on importantes.

Les exportations Sud-Africaines de Diamants. — D'après la circulaire de la Standard Bank of South Africa, les exportations sud-africaines de diamants en mars, à l'exclusion de la Premier et des mines du Sud-Ouest se sont élevées à 163.500 carats, d'une valeur de 720.514 livres sterling.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — Pas de changement à signaler dans la situation de notre place depuis le dernier Bulletin.

Nous ne pouvons que répéter qu'en dépit d'une situation générale assez calme, tout le monde est occupé normalement.

Malgré les offres de travail en fantaisie le nombre d'ouvriers pour ce genre de travail demeure très peu élevé.

— Le syndicat a voté 50 francs en faveur des marins de la Rochelle en grève, depuis deux mois.

— La Coopérative *Adamas*, comme l'an dernier, offre 2 semaines de vacances payées à son personnel. Les ateliers seront fermés vendredi soir 31 juillet et ne s'ouvriront que lundi 17 août.

Nous répétons que la « Coopérative Le Diamant » prendra également sa semaine de vacances du 9 au 17 Août.

Dans ces deux organisations tous les ouvriers toucheront un salaire uniforme pour cette période de congé. C'est une belle victoire remportée sur l'égoïsme individuel.

Messieurs les patrons resteront-ils éternellement en retard ?

— Deux congrès, auxquels nos membres sont intéressés quoiqu'à des titres différents se tiendront à St-Claude, les 15 et 16 août. D'une part, congrès de l'Union Régionale des Syndicats Ouvriers du Jura et de l'Ain ; d'autre part, congrès de l'Union Mutualiste du Jura. Pour qui connaît la pénurie des hôtels dont souffre St-Claude, la coïncidence de ces deux congrès un jour de fête, pose immédiatement la question embarrassante du logement des délégués.

Assurés de ne pas disposer dans les hôtels de la ville de la place nécessaire, nous prions les camarades qui disposeraient moyennant rétribution raisonnable d'une chambre où même d'un lit pour les deux jours, ou pour un jour seulement, de bien vouloir se faire inscrire à la Permanence qui transmettra aux intéressés.

Revigny-Conliège. — La Situation est normale et rien de particulier à signaler.

— Nous avons bien reçu la poudre noire. Merci !

Morez. — L'ancien atelier Ponard de Morez, dont la succession avait été reprise par M. Paul Lançon, de St-Claude a dû fermer ses portes, à défaut d'ouvriers. Le matériel en a été enlevé.

Dans les autres sections. — Il n'y a rien de particulier à signaler.

Lyon. — La situation est normale sur notre place.

Nous rappelons qu'il est inutile aux non syndiqués de venir s'embaucher à Lyon. Nous ne les tolérerons pas.

De Felletin - Nemours - Taninges - Divonne - Thoiry. — Il ne nous est rien signaler de spécial.

Paris. — La situation est toujours très bonne ici, malheureusement quelques maisons ne donnent pas à leurs ouvriers les salaires auxquels ceux-ci sont en droit de prétendre vu la situation de la taille fantaisie. Plusieurs réclamations ont été faites et nous espérons que ces maisons écouteront la voix du bon sens et éviteront par cela-même l'éventualité d'un conflit possible entre elles et leur personnel.

Cinq maisons ont manifesté l'intention d'offrir une semaine de vacances payée à leur personnel. Nous espérons que cet exemple sera suivi et nous nous ferons un plaisir de les signaler le mois prochain.

Au cours d'une réunion des jeunes, tenue le 18 juillet, « le Groupe de la Jeunesse Syndicale des Diamantaires » a été formé.

Tous les jeunes gens sont invités instantanément à faire partie. Leur éducation syndicale y sera formée, de plus il y trouveront des distractions saines, aux points de vue physique et moral. Un Comité provisoire a été formé composé des camarades ; M. Veinstein, secrétaire, L. Grébant trésorier, Mlle Esther Van Sivede, J. Saclier, et L. Roe, Commissaires. Nous espérons que tous les camarades de Paris s'inscriront comme membres honoraires.

Notre Conseil Syndical a décidé de faire représenter le syndicat de Paris par son secrétaire, au 30^e anniversaire de l'A. D. B. d'Anvers.

BELGIQUE

La situation est calme. Le nombre des chômeurs augmente quelque peu. Il était de 599 pour la semaine du 6 au 11 juillet, mais pour les semaines suivantes, pour lesquelles nous ne possédons pas de chiffres exacts, il est certainement en augmentation.

Anvers se prépare à fêter d'une façon grandiose le trentième anniversaire de la fondation de l'A.D.B.

Ces fêtes se dérouleront, partit dans le cadre charmant du parc communal, partie à la Bourse d'Anvers.

De nombreux artistes de différentes capitales prêteront leur concours.

On dit que ce sera splendide.

HOLLANDE

Ici aussi le calme des affaires se traduit par une recrudescence du nombre des chômeurs ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en consultant la statistique publiée d'autre part.

ALLEMAGNE

Depuis quelque temps la qualité des brûlages est très mauvaise, et l'on ne voit presque plus de bonnes pierres.

Une bonne partie des débruteurs sont en chômage, certains lots arrivant tout débrutés.

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 24 Juillet 1925, donne les prix suivants :

	Florins	Francs (change du 24 Juillet)
Boort	le carat	9 30 79,11
Débris de cliveurs	—	7 44 63,29
Eclats	—	3 72 31,64
Poudre pure	—	3 72 31,64
Le 24 Juillet, 100 florins valaient 850 fr. 75		

STATISTIQUE

des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 1 au 7 Juin	11.830	486
Du 8 au 14 —	11.824	550
Du 15 au 21 —	11.849	574
Du 22 au 28 —	11.852	576
Du 29 Juin au 5 Juillet	11.869	602

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 22 au 28 Juin	5.409	733
Du 29 Juin au 5 Juillet	5.395	737
Du 6 au 12 Juillet	5.281	775
Du 13 au 19 —	5.055	916

MES ENNEMIS

Ce n'est certes pas vous ! ô soldats étrangers ! Que séparent les monts les forêts ou les fleuves, Vous qui fraternellez dans les mêmes épreuves, Laissez derrière vous orphelins, parents, veuves... Lorsque vous succombez après d'affreux dangers !

Pendant que nos tyrans convoitent des lambeaux, Dans l'Etat de la Mort il n'est nulles frontières... Nous gisons, côté à côté, aux mêmes cimetières, Après avoir lutté pendant des nuits entières Pour conquérir la Paix au fond de nos tombeaux !

Mes ennemis ? c'est vous ! gouvernante timorée, Qui prenez sans péril une pose de gloire, Et, dans cette moisson sanglante de l'Histoire, Ne songez qu'à vous seuls en parlant de victoire O vous dont les vertus sont des vices dorés !

Vous qui poussez au meurtre et nous assassinez ! — Hypocrites dévots au cœur de frénésie ! Je voudrais démasquer toutes vos hérésies Et faire palpiter — parmi mes poésies — La vengeance de ceux que vous avez damnés !

Marc LARREGUY DE CIVRIEUX.
(7 Février 1916).

LE DRAPEAU

« ... Non, je ne m'incline pas devant le drapeau. Il me fait peur, je le hais et je l'accuse. Non, il n'est pas la beauté, il n'est pas l'emblème du coin de terre natale dont il trouble le tableau avec sa tâche sauvage et bariolée. Il est l'enseigne criarde de la gloire des coups, du militarisme et de la guerre. Il déploie à travers les houles vivantes un signe de suprématie et de domination : c'est une arme. Ce n'est pas l'amour d'un pays, c'est la différence tranchante, orgueilleuse et aggressive qu'on affiche vis-à-vis des autres. C'est l'aigle de couleur que le rêve des conquérants et de leurs dévots voit en pays étranger, voler de clocher en clocher... »

Henri BARBUSSE (*Clarté*).

NOTRE PATRIOTISME

Il y a deux patriotismes ; il y en a un qui se compose de toutes les haines, de tous les préjugés, de toutes les grosses antipathies que les peuples nourrissent les uns contre les autres.

Je déteste bien, je méprise bien, je hais bien les nations rivales et voisines de la mienne : donc je suis bien patriote ! Voilà l'axiome brutal de certains hommes d'aujourd'hui.

Vous voyez que ce patriotisme coûte peu : il suffit d'injurier et de haïr.

Notre patriotisme à nous se compose, au contraire, de tous les droits que les peuples ont en commun ; en cherissant ainsi avant tout sa propre patrie, il laisse déborder ses sympathies au-delà des races, des langues, des frontières. Ce fut celui des hommes de 89.

LAMARTINE (1842).

Les causes de l'indifférence des foules vis-à-vis de la Tuberculose

Alors que la simple menace d'un retour offensif de la peste ou du choléra suffit à troubler les têtes et provoque si aisément l'affolement de l'esprit public, les foules restent impassibles devant les hécatombes sans cesse renaissantes de la tuberculose. Etrange anomalie, à une époque où l'armement anti-épidémique est assez puissant pour avoir, en un temps relativement court, raison des maladies microbiennes les plus menaçantes.

Celles-ci, d'ailleurs, ont toujours présenté cette double caractéristique d'être localisées dans le temps et dans l'espace ; les épidémies, en effet, quelles qu'elles soient, naissent, se développent et s'éteignent ; en outre, elles n'atteignent que des régions déterminées d'une province, d'un pays ou d'une partie du globe. La tuberculose, elle, a toujours été dotée des tristes priviléges de la pérennité et de l'ubiquité : partout, de par le monde, l'humanité n'a cessé d'assister à la chute des légions de malheureux qu'elle a touchés de son souffle mortel, à l'effondrement des familles qu'elle a marqué de son sceau fatal. Que sont, pour nombreuses qu'elles aient été, les victimes passées du choléra, de la peste et de toutes les autres maladies épidémiques réunies, en regard du chiffre des morts et des blessés accumulés dans la suite des siècles par les massacres interrompus de la sinistre fauchuese du genre humain, de l'implacable tuberculose !

Comment alors expliquer l'apathie presque universelle, la torpeur du sentiment public devant la faim dévorante de cette mangeuse d'hommes, toujours inassouvie ?

Plusieurs causes paraissent devoir intervenir qui nous permettent de déchiffrer le pourquoi de cette mentalité si particulière des foules.

D'abord l'accoutumance au danger. Le couveur ne songe plus un seul instant au risque de chute dans le vide ; le médecin se familiarise avec le danger de la contagion, au point de la frôler chaque jour sans y penser : le pompier, le vieux soldat, vont au feu sans sourciller. C'est là ce qu'on appelle le courage professionnel, courage de tout le monde pour ainsi dire, et qui, à l'analyse, n'est autre chose qu'une sorte d'indifférence par oubli d'un risque qui se reproduit à toute heure.

Dans l'histoire de la tuberculose, nous retrouvons un phénomène analogue. Depuis que nous avons l'âge de raison et, malheureusement aussi bien plus tôt parfois, nous avons vu mourir autour de nous des tuberculeux, et, petit à petit, sans nous en douter, nous nous sommes imprégnés de cette idée que la tuberculose fait partie intégrante de notre atmosphère, en quelque sorte professionnelle d'êtres humains ; nous n'avons plus d'yeux pour elle ; nous en faisons abstraction jusqu'au jour où, nous réveillant par un contact plus direct, elle se rappelle brutalement à nos souvenirs.

Une autre cause réside dans la méconnaissance de la nature réelle de la maladie.

Malgré le bruit fait autour des découvertes de la science, beaucoup de nos contemporains subissent le contre-coup des vieilles conceptions de la médecine primitive. La

tuberculose avait toujours été considérée, par la presque universalité des médecins, comme une maladie constitutionnelle et héréditaire ; on l'avait dans le sang à la naissance, on la trouvait préformée dans son berceau ; on devenait tuberculeux parce qu'on devait l'être, parce qu'on était construit de façon à le devenir, parce qu'on ne pouvait pas ne pas le devenir ; c'était une maladie de complexion.

Telle était l'ancienne théorie ; or, beaucoup de personnes sont encore imbues de cette antique conception, et même quand elles ont lu ou entendu dire que la tuberculose est une maladie microbienne et contagieuse, comme cette contagion n'est pas immédiatement apparente, qu'elle ne se manifeste qu'à la longue et ne s'apprécie qu'avec le recul du temps, comme elle ne crève pas les yeux à la façon de la contagion de la diphtérie ou de la scarlatine, elles n'arrivent pas à dépouiller totalement les anciens errements et au fond de leur cerveau sommeille encore un vieux levain de croyance en la fatalité de la tuberculose. Tant les brumes du passé ont peine à se dissiper sous les rayons de la pleine lumière !

Enfin, les maladies épidémiques revêtent, le plus souvent, des allures dramatiques, ordinairement ignorées de la tuberculose.

La peste et le choléra peuvent tuer en quelques heures, la variole et la diphtérie en quelques jours ; la tuberculose, elle, tout au moins dans ses formes les plus communes, prend son temps, mettant des années à accomplir son œuvre. Ses victimes se consument lentement, à petit feu ; le passage de vie à trépas s'opère insensiblement et le dénouement, escompté d'avance par les spectateurs, n'offre pas l'éclat tragique de la mort par la peste ou par le choléra.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois
(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Armand Grossiord, St-Claude ..	15 "
Mme Martin, Morez (excédent).	0 40
Narcisse Saveret (pourcentage sur cotisations)	4 90
Mme Nammet-Trouillet, Montréal	2 "
Bouille, Nemours	1 40
Auguste, St-Claude	3 "
Pour le Rayon de Soleil, Paris.	2 10
Un groupe de camarades de Philippe Auguste	30 "
Bélitz	5 05
Georges Smeckens	2 50
Envoy d'un camarade belge (remis par Devilde)	10 "
Le boucher a fini son bail	9 "
Bénéfice de la Tombola (Maison Eknayan)	6 "
Andréassian	10 50
Total	101 85
Listes précédentes	73.058 50
Total à ce jour	73.160 35

Merci à tous ces généreux donateurs.

**

La Coopérative des ouvriers diamantaires de l'Essard, près St-Claude, nous a fait parvenir une quantité assez importante de bouts de stèles. Nous l'en remercions bien vivement.

A propos d'un Concours

Nous lisons dans les journaux de St-Claude le communiqué suivant :

Samedi 25 juillet, à St-Claude, au siège de la Chambre Syndicale de Patrons Diamantaires, le bureau de cette Organisation recevait, les ouvriers primés lors du dernier Concours de Paris.

Le Président, Emile Dalloz, remis aux lauréats les diplômes et les sommes obtenus. En les félicitant cordialement pour leur succès personnel, il leur dit également sa fierté de les avoir vu s'attribuer les premières places du classement général et démontrer ainsi la qualité professionnelle des ouvriers diamantaires Jurassiens.

Ceux-ci connaissent le prix élevé du minéral qu'ils façonnent ; bien que d'une dureté extrême, ils parviennent à transformer son aspect et à lui donner l'incomparable, l'inégalable beauté qui en fait le premier des objets de luxe. Cultivant leur habileté à le mettre en valeur et à le rendre encore plus précieux, ils ont à cœur de consacrer toute leur attention, toute leur assiduité, tous leurs efforts à le tailler soigneusement, avec le souci constant d'un rendement toujours amélioré. Ce faisant, ils servent l'industrie tout entière ainsi que l'intégralité de leurs camarades sur lesquels leur propre mérite rejaillit.

Cette fois encore la réputation du Jura sort accrue de cette manifestation du travail.

D'éminentes personnalités parisiennes, maints négociants français, l'étranger aussi, y puisent un enseignement et certaines de leurs hésitations disparaissent dans une confiance plus grande.

Rappelons que les ouvriers récompensés sont :

MM. Lugand Georges ; Benoit Louis ; Mollet Marius ; Reymondet Léon ; Monneret Robert ; Millet André ; Bourbon Paul ; Waille André ; Cessin Louis ; Jacquot Louis ; Lugand Clément, appartenant tous à plusieurs maisons de Saint-Claude.

Que leurs camarades s'inspirent de leur exemple et que les jeunes apprentis fixent leurs regards sur ces ainés qui leur ouvrent la saine voie du travail persévérant, du talent et du succès. L'avenir de notre belle industrie est entre leurs mains.

**

Ce communiqué nous incite à certaines réflexions.

De grand cœur, nous nous associons aux félicitations adressées aux ouvriers d'élite qui ont triomphé dans cette épreuve. Ce n'est pas dans ce journal que nous méconnaitront jamais les efforts qui sont faits pour améliorer la production, et tout naturellement, nos louanges vont en premier lieu à ces habiles et modestes ouvriers dont les mérites sont trop souvent méconnus.

Sans nous exagérer la portée d'un semblable concours, nous pensons qu'il est né d'une intention louable et notre but n'est point aujourd'hui d'en critiquer le principe.

A quoi vise un semblable concours ? A servir les intérêts particuliers de certaines maisons ? Les maisons auxquelles appartiennent les lauréats n'étant pas désignées nominalement dans le communiqué ci-dessus, nous ne sommes vraiment pas autorisés à penser pareille chose.

Il s'agit donc bien de soutenir la réputation de toute une région dans l'intérêt général.

Il aurait donc été logique que la compétition fut, elle aussi, générale. On est donc en droit de se demander comment et pourquoi des maisons de la place de première importance

— et par le nombre d'ouvriers qu'elles emploient et par le travail qu'elles font — n'ont pas été invitées à participer à ce concours ?

Je ne suis mandaté par personne pour dire ces choses et n'écris ici que quelques réflexions personnelles.

J'ignore même si, invitées à prendre part à cette épreuve, les maisons dont il s'agit auraient répondu à cette invitation.

En tout cas les organisateurs du concours auraient ainsi fait leur devoir.

Nous pensons qu'il suffira de signaler cet oubli — car nous voulons croire que ce n'est qu'un oubli — pour qu'il ne se renouvelle pas en semblable circonstance, et pour donner à ces concours le caractère de généralité et d'impartialité qu'ils doivent avoir.

E. P.

LA SITUATION IL Y A QUATRE MOIS

SECRÉTARIAT DE L'A. U. D.

Avenue Plantin-Moretus, 66-68, ANVERS

RAPPORT

du 1^{er} Juillet au 31 Mars 1925

Situation du Commerce et de l'Industrie

Hollande. — Bonne.

Belgique. — Calme.

New-York. — Mauvaise.

Angleterre. — Sans changement.

France. — Bonne.

Suisse. — Assez bonne.

Allemagne. — Bonne.

Nombre d'organisés et de non organisés

Hollande. — Pas un seul non syndiqué.

A. N. D. B. — Adhérents fin Mars : 6.210

Betsalel " " 96

Synd. Chr. " " 51

Belgique. — Quelques centaines de non organisés.

A. D. B. — Adhérents fin Mars : 11.780.

Amérique. — New-York. — Organisés, 400 environ. — Quelques inorganisés.

Angleterre. — Londres. — Organisés, 30 ; inorganisés, 4.

France. — St-Claude. — Organisés 560 ; non-organisés (pour toute la région du Jura) 150. — 100 dissidents.

Felletin. — Organisés 15 ; non organisés 2.

Nemours. — Organisés 36. Pas d'inorganisé.

Taninges " 15 ; 1 inorganisé.

Thoiry-St-Genis-Pouilly. — Organisés 45 ; non organisés 12.

Divonne-les-Bains. — Organisés 9 ; Inorganisé, 4.

Lyon. — Organisés, 17. Pas d'inorganisé.

Paris. — Organisés, 220 ; quelques inorganisés.

Suisse. — Genève. — Organisés 20 ; inorganisés 20 environ.

Bienne. — Organisés 60 ; Pas d'inorganisés.

Allemagne. — Hanau. — Organisés, 618.

Inorganisés, 6.

Oberstein-Idar. — Organisés 241, inorganisés

272, dont 116 travaillent à domicile.

Erbach-in-Odenwald. — Organisés, 135 ; inorganisés 20.

Cours du chômage pendant le Trimestre

Hollande. — A. N. D. B. — Janvier (4 semaines) : 360, 302, 289, 287. — Février (4 semaines) : 273, 272, 231, 225. — Mars (5 semaines) : 217, 187, 192, 181, 194.

Betsalel. — Janvier (4 semaines) : 16, 14, 12, 15. — Février (4 semaines) : 11, 12, 9, 9. — Mars (5 semaines) : 12, 9, 11, 9, 8.

Syndicat Chrétien. — Janvier (4 semaines) : 12, 12, 12, 12. — Février (4 semaines) : 12, 12, 13, 12. — Mars (5 semaines) : 12, 12, 12, 13, 13.

Belgique. — A. D. B. — Janvier (4 semaines) : 164, 138, 110, 125. — Février (4 semaines) : 132, 139, 125, 146. — Mars (5 semaines) : 153, 137, 162, 183, 186.

Amérique. — New-York. — Plus de 50 % au cours du trimestre.

Angleterre. — Janvier (4 semaines) : 3, 9, 9, 5. — Février (4 semaines) : 7, 7, 8, 7. — Mars (5 semaines) : 10, 7, 5, 6, 9.

France. — Pas de chômage.

Allemagne. — Pas de chômage.

Augmentation et diminution des salaires et tarifs et autres changements s'y rapportant

Hollande. — Pas de changement.

Belgique. — id.

New-York. — A partir du 1^{er} janvier 1925, 10 % d'augmentation.

Angleterre. — Pas de changement.

France. — A partir du 1^{er} Avril, augmentation de 15 % sur le brut plein pour les polisseurs ; de 10 % sur tous les bruts pour les débruteurs.

A Paris, à partir du 1^{er} février, augmentation de 25 francs par semaine.

Suisse. — Pas de changement.

Allemagne. — Hanau : A partir du 15 mars 1925, 10 % d'augmentation.

Oberstein : A partir du 12 janvier 1925, 10 % ; du 16 février 1925, 20 % ; du 15 mars 1925, 25 % de vie chère.

Erbach : A partir du 15 mars 1925, augmentation de 10 % sur le tarif.

Durée du Travail

Hollande. — 45 heures par semaine.

Belgique. — 44 heures par semaine.

New-York. — 44 heures par semaine.

Angleterre. — 44 heures par semaine.

France. — 48 heures par semaine ; 47 heures à Versailles.

Suisse. — 48 heures par semaine.

Allemagne. — Hanau et Erbach : 46 heures par semaine ; Oberstein : 48 heures.

Apprentis

Hollande. — 250 apprentis sont admis, prenant les places devenues vacantes par décès, invalidités, etc...

Belgique. — En 1924, 217 apprentis sont admis ; pour le premier trimestre 1925, 73.

France. — 3 apprentis pour la province.

Suisse. — Pas d'apprenti.

Angleterre. — Pas d'apprenti.

Allemagne. — La question des apprentis est réglée par une Commission paritaire.

Réglementation et produit des cotisations par tête et au total

Hollande. — A. N. D. B. — Taux des cotisations :

Jusqu'à un salaire de fl. 11,99 par semaine : 1 florin, dont 0,50 pour la Caisse de chômage ;

A partir de fl. 12 jusqu'à fl. 15,99 : 1 fl. 25, dont 0,50 pour la Caisse de chômage :

A partir de fl. 16 jusqu'à fl. 19,99 : 1 fl. 50, dont 0,75 pour la Caisse de chômage :

A partir de fl. 20 jusqu'à fl. 29,99 : 2 fl., dont 1 fl. pour la Caisse de chômage.

A partir de fl. 30 jusqu'à fl. 39,99 : 2 fl. 25, dont 1 fl. pour la Caisse de chômage :

A partir de fl. 40 jusqu'à fl. 59,99 : 2 fl. 50, dont 1 fl. pour la Caisse de chômage :

A partir de fl. 60 et au-dessus : 3 florins, dont 1 fl. pour la Caisse de chômage.

Total du trimestre : fl. 177,925.

Betsalel. — Total du trimestre : fl. 2.620,70

Syndicat Chrétien — fl. 1.006,70

Belgique. — A. D. B. — Taux hebdomadaire dès cotisations :

Jusqu'à un salaire de 100 fr. par semaine, 4 francs de cotisations et 1 fr. en plus pour chaque tranche de salaire de 50 francs.

Les chômeurs paient une cotisation de 2 francs par semaine.

Total des cotisations perçues durant le trimestre : 1.038,931 francs.

New-York. — Taux des cotisations. — 2 dollars par semaine dont 50 cents pour la Caisse de chômage. Les chômeurs et ceux gagnant moins de 18 dollars par semaine ne paient pas de cotisations.

Total du trimestre : Caisse syndicale : doll. 6.752.

Angleterre. — Londres. — 6 d. pour une livre de salaire, avec un maximum de 3 sh. pour six livres et plus.

Total du trimestre : 21.4.3.

France. — Taux des cotisations :

Saint-Claude et Lyon. — 6 francs par mois et par membre.

Paris. — Par semaine et par membre : 2 fr. 15 si le salaire n'atteint pas 125 francs ; pour toute tranche de 25 francs en plus, 0 fr. 50 de cotisation.

Autres centres. — 5 fr. 60 par mois et par membre.

Suisse. — 1 fr. par semaine. 0,40 ou 0,80 en sus pour la Caisse de maladie.

Allemagne. — Hanau. — 1 florin par membre et 1 thaler pour l'A. U. D.

Oberstein. — 85 pfennings par semaine pour la Fédération des Métallurgistes et la cotisation à l'A. U. D.

Erbach. — 80 pfennings par semaine pour la Fédération des Métallurgistes.

AIDONS-NOUS !!

Nous prions les camarades à qui les annonces publiées dans cette rubrique auraient permis de conclure une affaire, de bien vouloir nous en aviser afin que nous cessions la publication d'une annonce devenue sans objet.

La Maison SIGAAR, 62, rue du Pré à SAINT-CLAUDE, demande bons ouvriers pour
32/24 24/16 et 16/16 tout en brut scié. — Travail assuré.

A VENDRE 6 dops Le Rêve avec leurs pitons, le tout en très bon état.

Prendre adresse à la Permanence.

A vendre au bénéfice du RAYON DE SOLEIL

A VENDRE matériel pour diamantaires, provenant de la Coopérative *Les Moulins*, comprenant :

20 places, à vendre en bloc ou par lots de cinq places au minimum.

Tenailles et pinces diverses ; chevillons (bois de meule) ; dops (coquilles) ; lampes à pétrole et matériel divers.

Le tout à des prix très avantageux.

Les sommes produites seront versées intégralement à la caisse du Rayon de Soleil.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Léon VILLE, Syndicat des Ouvriers Diamantaires, Maison du Peuple, St-Claude.

L'annonce du matériel ci-dessus, à vendre au profit du Rayon de Soleil, nous a valu plusieurs demandes d'achat d'une ou de deux places destinées à des installations à domicile auxquelles il ne peut être donné satisfaction.

Ne pouvant en aucune façon favoriser l'extension de l'industrie à domicile qui, si elle s'étendait, pourrait devenir un sérieux danger pour notre industrie, et pour éviter des demandes que nous serions désormais dans l'obligation de refuser, le Conseil d'Administration du Syndicat de St-Claude et le Comité de l'Union ont décidé qu'à l'avenir il ne se rait donné suite qu'aux demandes comportant au minimum un achat de 5 places,

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTIERS

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires 134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces et Poids métriques contrôlés par l'Etat

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913 Diplômé à l'exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'exposition et au Concours du Commerce et de l'Industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921 A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages, « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration 1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale



LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude